

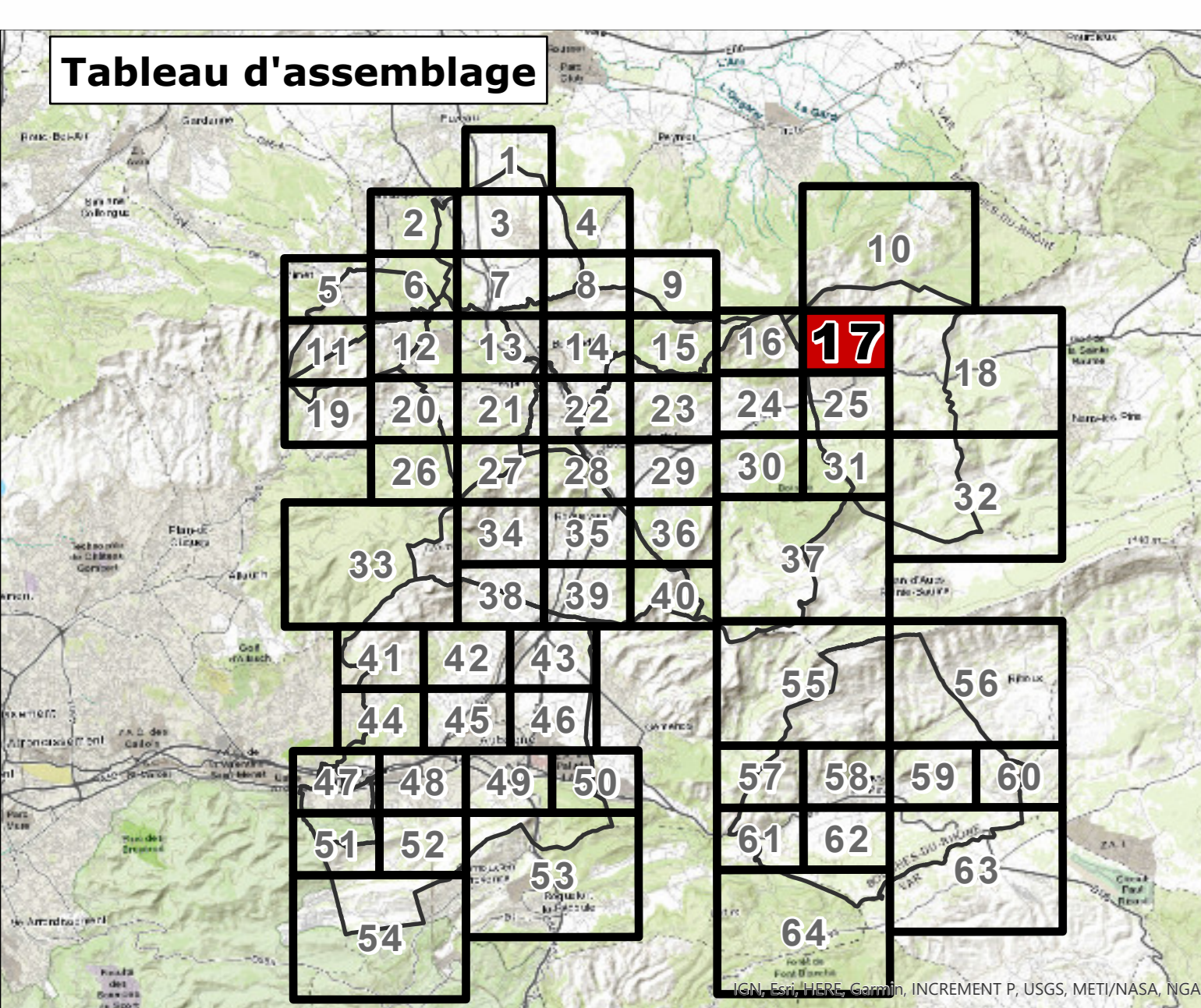
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
17

PLUI approuvé par DCM le 29 juin 2023

AURIOL, SAINT-ZACHAIRE
N
1:2 000



Urbanisme

- Urbanisme
- Limite de zone

Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)
Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Huveaune, d'Auriol, de La Bastonne, de Roquevaire et de La Pierre-sur-Huveaune

- Violet
- Bleu clair
- Bleu foncé
- Rouge

Risque inondation réglementé par le PLUI

EMPRISE MAXIMALE DU RISQUE

- Zone à emprise maximale de rassemblement en centre urbain
- Zone à emprise maximale de rassemblement - Zone inconstructible

COMPLÉMENTS DE CONNAISSANCE DU RISQUE

Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Huveaune et de Saint-Zacharie

- Alis table - Prescriptions simples
- Alis table - Prescriptions renforcées
- Alis fort - Zone inconstructible

Pour les communes de La Bouffardise, Peyret et Saint-Zacharie

- Porte à Connaissance - PAC Huveaune

MODÉLISATION DU RISQUE

- Secteur modélisé
- Périmètre de centre urbain

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES


- ZS de priorité 1 (P1)
- ZS de priorité 2 (P2)
- ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU

- Périmètre de protection immédiate - source ARS
- Périmètre de protection rapprochée - source ARS
- Périmètre de protection immédiate - source hydrogéologique
- Périmètre de protection rapprochée - source hydrogéologique

Fond de Plan

- Panneaux
- Élément de repère
- Bât dur
- Bât léger
- Chemin
- Panneau ou Plan d'eau



24

25

18